

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2012

► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.

3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription

Fait à Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Écoles d'ingénieurs accessibles après le bac

Fiche d'inscription
2012

NOM PRÉNOM

Adresse

Tél. fixe Tél. mobile

e-mail @

Établissement fréquenté

Études en 2011-2012

Concours présenté(s) Puissance 11 Avenir

Autres

Notes moyennes des premiers trimestres

Maths Phys.-Chimie SVT Anglais

Notes du bac de français (écrit)

► Stage(s) et atière(s) choisi(s) ▾ Attention : utiliser une fiche par stage

Stage d'hiver 2012 n°1 (20-24 février) Stage d'hiver 2012 n°2 (27 fév.-2 mars)
Rappel hiver n°2: stage commun seulement

Stage Puissance 11 Option SVT
 Stage commun Option anglais **ou** Option chimie

Stage week-ends 2012 (17-18 et 31 mars-1^{er} avril)

Concours blanc supplémentaire 2012 (Dim. 25 mars, orientation Puissance 11)

Stage de printemps n°1 (16-20 avril) Stage de printemps n°2 (23-27 avril)

Stage Puissance 11 Option SVT
 Stage commun Option anglais **ou** Option chimie

Stage oral hiver (25-26 février) Stage oral printemps (21 (prov.)ou 22 avril)

prépasup

Ne rien inscrire
Réserve au secrétariat

Date et signature obligatoires au verso

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription 2012

Inscription

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa PRÉPASUP

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

prépasup 38, rue des Blancs Manteaux 75004 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le _____

Mademoiselle, Monsieur,

nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "Écoles d'ingénieurs accessibles après le baccalauréat" 2012 et vous en remercions.

Stage d'hiver 2012 n°1 (20-24 février) Stage d'hiver 2012 n°2 (27 fév.-2 mars)

Stage Puissance 11 Option SVT

Stage commun Option anglais ou Option chimie

Stage week-ends 2012 (17-18 et 31 mars-1^{er} avril)

Concours blanc supplémentaire 2012 (Dim. 25 mars, orientation Puissance 11)

Stage de printemps n°1 (16-20 avril) Stage de printemps n°2 (23-27 avril)

Stage Puissance 11 Option SVT

Stage commun Option anglais ou Option chimie

Stage oral hiver (25-26 février) Stage oral printemps (21 (prov.)ou 22 avril)

Votre dossier est Complet Incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions